

COMMUNE DE DRAP

Département des Alpes-Maritimes



ANNEXES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Pour information.

L'ensemble des annexes figurant dans le dossier du Plan Local d'Urbanisme approuvé ne sont pas modifiées dans le cadre de la révision allégée :

- 7- Les servitudes d'utilité publique
- 8- Les secteurs d'isolement acoustique
- 9- Les annexes sanitaires